



Délibération n° 08 / 2018

Département de l'Hérault
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille dix-huit, le cinq mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Étaient présents : Mesdames Isabelle BARDIN, Anne-Marie CALMES, Sylvie CINÇON, Jasmine DE BLOCK, Isabelle IRIBARNE, Monique MARCILLAC, Karine QUEVEDO, Fabienne THALAMAS, Michèle WASSELIN, Jeanne ZONCA, Messieurs Cyrille AMIRAULT, Daniel BERAUD, Julien BIEGEL, Daniel DELAUZE, Denis GALINIER, Marc GERVAIS, Mickaël GIL, Joseph MARCO, Patrick MATTERA, Jean-Marie POURTIER, Bernard PRIOU, Rémi SIE, Thierry QUILES, Katia TROCHAIN

Absents excusés : Mme Danièle DUBOUCHER (pouvoir à Mme Monique MARCILLAC), Mme Véronique GIMENEZ (pouvoir à M. Patrick MATTERA), Mme Marie-Thérèse MERCIER (pouvoir à M. Marc GERVAIS), M. Gaspard MESSINA (pouvoir à Mme Michèle WASSELIN).

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Karine QUEVEDO a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Animation – Balade Gourmande « Les Délices de la Moure » – Demande de subventions

Monsieur Thierry QUILES, Adjoint au Maire, délégué à l'animation et à la vie sportive, expose au Conseil municipal :

Depuis 10 ans, la ville de Pignan et le Syndicat des Collines de la Moure organisent « Les Délices de la Moure », une balade gourmande et œnologique à travers vignes et garrigues.

Devenue incontournable et rassemblant plus de 700 personnes, cette balade, autour de 6 km, est ponctuée de pauses gourmandes élaborées par le traiteur Cabiron et de dégustations de vins des domaines des Collines de la Moure.

L'ensemble des vigneron s'attèle à la promotion de leur production et de leur exploitation viticole durant cette journée et dans un cadre authentique.

Il convient d'ores et déjà afin d'en parfaire le financement, de solliciter des aides financières diverses.

La présente affaire a été soumise aux membres de la commission animations le 20 février 2018.

Commune de PIGNAN (Hérault)

Délibération n° 08/2018

Objet : Animation – Balade Gourmande « Les Délices de la Moure » – Demande de subventions

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Madame le Maire à solliciter les aides financières les plus larges auprès des collectivités et organismes susceptibles d'apporter leur concours dans cette opération,
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 29 (dont 4 pouvoirs)
Votes : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,



Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;
que la convocation du conseil avait été faite le 27 février 2018.

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN